

Communiqué

Ministère de l'Intégration Sociale, de la Sécurité Sociale et de la Solidarité Nationale

Paiement des Pensions à la Poste

Le Ministère de l'Intégration Sociale, de la Sécurité Sociale et de la Solidarité Nationale informe les bénéficiaires qui touchent leurs pensions à travers les bureaux de poste que le paiement débutera à partir de demain, **vendredi 4 février 2022** en raison des mauvaises conditions climatiques.

Le paiement des pensions se fera entre **8.15** et **15.15** les jours de semaine et entre **8.15** et **11.15** les samedis.

Le nouveau calendrier pour le mois de février sera donc comme suit :

Alphabet	Dates		Alphabet	Dates
A, B	4 février		N, O, P	10 février
C, D, E	5 février		Q, R	11 février
F, G, H, I	7 février		S-Z	12 février
J, K, L	8 février		Dates additionnelles	14, 15, 16 février
M	9 février			

Le Ministère compte sur la compréhension de ses bénéficiaires et leur demande de faire preuve de prudence pendant ce mauvais temps.

03 février 2022